



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports ferroviaires

Question écrite n° 34140

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer de lui indiquer l'état des études menées conjointement avec l'Allemagne et l'Italie afin de réaliser un train commun à grande vitesse, dit HTE.

Texte de la réponse

Un projet de coopération entre les entreprises ferroviaires de la France, l'Allemagne et l'Italie, dans le domaine des trains à grande vitesse, a été lancé en 2003. L'objectif de ce rapprochement des grands opérateurs est de parvenir à des économies d'échelle, d'environ 15 %, pour le développement et la construction d'un nouveau matériel ferroviaire et de favoriser l'interopérabilité des lignes à grande vitesse en Europe. La rédaction du cahier des charges commun devrait être terminée à la fin de l'année 2004, ce qui permettrait le lancement de l'appel d'offres mi-2005. Les premières circulations seraient alors envisagées en 2012. A l'heure actuelle, les caractéristiques retenues pour ce futur matériel sont des rames à 1 ou 2 niveaux pouvant circuler à 320 km/h et transporter de 510 à 580 passagers suivant l'architecture et les aménagements intérieurs.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34140

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2004, page 1356

Réponse publiée le : 1er juin 2004, page 4129